

#LoiBlanquer #EcoleDès3ans #EcoleDeLaConfiance

Sauvons les jardins d'enfants :

Les familles soutiennent la mobilisation des professionnels le 13 octobre 2022

- Le syndicat FO appelle **les professionnels des jardins d'enfants** à faire grève le **13 octobre 2022**, à l'**Hôtel de Ville**, pendant le **Conseil de Paris**.
- **Le collectif s'associe pleinement à cette mobilisation** face à l'**urgence** dans laquelle se trouvent les jardins d'enfants, qui sont appelés à disparaître si la loi Blanquer de 2019 n'est pas modifiée dans les prochains mois.
- Un **dialogue** riche et constructif est engagé avec la **Ville de Paris**, mais des **garanties** s'avèrent encore nécessaires pour **sauver les 20 jardins d'enfants pédagogiques**.
- La position de principe du **ministre de l'Éducation** est encourageante mais ne s'est pas encore traduite par un projet de loi modificatif.

Une mobilisation remarquable des parents

Depuis la relance de la mobilisation en février 2022, les parents du collectif ont notamment organisé de **multiples rendez-vous** avec leurs élus d'arrondissements, la mairie de Paris, l'académie de Paris, des parlementaires de différents partis et même des cabinets ministériels.

Un **consensus** clair émerge et, comme l'a rappelé la Maire de Paris, il faut sauver les jardins d'enfants pédagogiques, victimes collatérales de la loi pour une école de la confiance.

Il y a urgence !

Malgré un soutien unanime de tous les groupes politiques au Parlement, l'avenir des jardins d'enfants reste **en suspens**. Seule une **évolution législative rapide** permettra à la Ville de Paris de garder ouverts ses 20 jardins d'enfants jusqu'à 6 ans. Plus de 100 professionnels y travaillent et leur sort est suspendu à cette évolution législative.

De la naissance à sept ans

La **sécurité affective** des enfants est favorisée par la **continuité éducative**. Dans les jardins d'enfants, c'est du concret ! Les enfants sont accueillis toute la journée par une équipe unique **d'éducatrices et éducateurs de jeunes enfants**. Ces derniers sont formés au développement psychoaffectif et physiologique des enfants de la naissance à sept ans. La Ville de Paris est, grâce aux jardins d'enfants pédagogiques, l'un des rares lieux où ils peuvent effectivement travailler avec des enfants de la naissance à six ans, en crèche jusqu'à trois ans, ou en jardin d'enfants au-delà de trois ans.

A propos du collectif Décollaje

Le collectif Décollaje a vu le jour en 2019 pour défendre l'existence des Jardins d'Enfants, lors de l'examen de la loi pour une Ecole de la confiance par le Parlement.

Il assure la Défense collective des amis des Jardins d'Enfants.

Il se mobilise à nouveau en 2022 pour sauvegarder ces structures.

Plus d'informations : www.decollaje.fr

Contacts presse collectif Décollaje :

Marine Digabel : 06 28 73 22 79

Sébastien Thubert : 06 18 25 58 23

decollaje@gmail.com Pour toute demande de témoignages, interviews ou d'informations complémentaires.